



SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

L'Albanois

Janvier 2021

Mot du maire

Bonjour à tous,

Premièrement, je tiens à vous féliciter pour le respect des consignes pour l'utilisation de notre patinoire. Nous continuerons à l'entretenir pour vous permettre d'en profiter, malgré le contexte particulier de la pandémie.

Récemment, une borne de recharge pour véhicule électrique a été installée à Saint-Alban au Parc des Chutes, nous permettant de nous joindre au mouvement du Circuit Électrique. La borne est donc disponible à tous pour la recharge d'un véhicule électrique.

Soucieuse de son environnement, la Municipalité a commandé une boîte pour la récupération des masques de procédures. Nous la recevrons sous peu et elle sera mise à la disposition des citoyens. Dans un même esprit, je me permets de vous rappeler que nous avons toujours une boîte de dépôt pour la ressourcerie de Portneuf devant notre centre communautaire. Elle est à votre disposition pour donner une deuxième vie aux articles dont vous n'avez plus besoin.

Deny Lépine, maire



Prochaine réunion du conseil :

Lundi 8 février 2021 à 19h30

Pour joindre votre Municipalité :

Deny Lépine, maire 418 326-1410
mairie@st-alban.qc.ca

Bureau municipal 418 268-8026
info@st-alban.qc.ca

Centre communautaire 418 268-3557

Bibliothèque 418 268-3557

Alex Girard
coordonateur des loisirs

École Du Goéland

Parc Régional

Urgences :

loisirs@st-alban.qc.ca

418 268-3332

418 268-6681

info@parcportneuf.com

911

Horaire du bureau municipal : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Résumé de la dernière séance du conseil :

Collation Santé Portneuf

Le Conseil municipal accorde une aide financière de 740 \$ au projet Collation santé Portneuf pour 2021.

Avis de motion du Règlement numéro URB-01.02 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 concernant la carte des grandes affectations du territoire et les activités préconisées à l'intérieur de certaines affectations.

Avis de motion est donné par Mme Carmen Marquis que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le règlement numéro URB-01.02 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 concernant la carte des grandes affectations du territoire et les activités préconisées à l'intérieur de certaines affectations sera adopté.

Adoption du projet de Règlement numéro URB-01.02 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 concernant la carte des grandes affectations du territoire et les activités préconisées à l'intérieur de certaines affectations.

Le projet de Règlement numéro URB-01.02 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 concernant la carte des grandes affectations du territoire et les activités préconisées à l'intérieur de certaines affectations soit adopté.

Avis de motion du Règlement numéro URB-05.08 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone mixte M-2 et de créer une nouvelle zone récréative Rec-9.

Avis de motion est donné par Mme Carmen Marquis que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le règlement numéro URB-05.08 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone mixte M-2 et de créer une nouvelle zone récréative Rec-9 sera adopté.

Adoption du premier projet de règlement numéro URB-05.08 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone mixte M-2 et de créer une nouvelle zone récréative Rec-9

Le premier projet de règlement numéro URB-05.08 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone mixte M-2 et de créer une nouvelle zone récréative Rec-9 soit adopté.

*Fabrique de la paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus
1100, rue Principale
Saint-Marc-des-Carières G0A 4B0*

Paroissiens et paroissiennes de Saint-Alban,

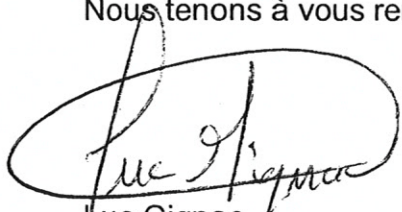
Suite à la détérioration du clocher de l'église de Saint-Alban qui risque de s'effondrer, les membres de la Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus ont pris la décision de confier les travaux à Construction Y.C.M inc., M. Yves Lachance de Pont-Rouge, pour descendre le clocher et reconstruire un toit au-dessus du pont des cloches avec la croix actuelle au coût de 72 266.27 \$.

La Fabrique entreprend une levée de fonds auprès de vous tous, afin de ne pas être à la charge des sept autres communautés. Nous comptons sur la fierté, la générosité et la volonté des citoyens de Saint-Alban, exprimées lors de l'assemblée publique tenue le 12 août dernier.

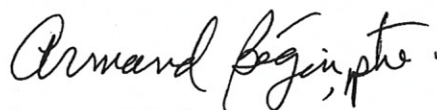
Vous pouvez faire parvenir vos dons en argent ou par chèque à : Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus, dons clocher au 190, rue Principale, Saint-Alban, G0A 3B0.

Pour recevoir un reçu d'impôt, veuillez nous indiquer vos coordonnées. Nous vous ferons parvenir un reçu pour les dons de 20 \$ et plus en février prochain. Il est aussi possible de recevoir votre reçu par courriel en indiquant votre adresse.

Nous tenons à vous remercier à l'avance pour votre soutien.

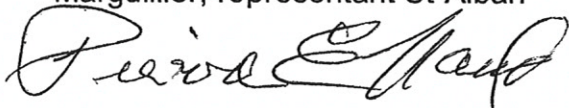


Luc Gignac,
Président d'assemblée



Armand Bégin,
Prêtre

Pierre Naud,
Marguillier, représentant St-Alban



Téléphone 418-268-3220 - Fax : 418-268-3225
courriel : fabriquescdj@hotmail.com



COMITÉ DU NOËL DU PAUVRE

Comme à tous les ans le Comité tient à remercier la municipalité pour l'accueil et leur soutien.

Merci aussi à nos pompiers et leurs conjointes pour la parade, ainsi que la cueillette de denrées non-périssables.

Et bien sûr un gros **MERCI** à vous tous pour votre grande générosité. Ensemble nous avons égayé le Noël de certaines de nos familles!

Le Comité du Noël du Pauvre



RRGMRP

Écocentre de St-Alban

(ancien Dépôt de matériaux secs)
situé au 1160, route Philomène-Thibodeau à Saint-Alban

Heures d'ouverture pour la saison hivernal :

Vendredi : 8 h à 15 h 45

Samedi : 8 h à 15 h 45

Les pneus de 48" et moins sont acceptés au Centre.



Le Carrefour F.M. Portneuf demeure toujours disponible pour vous, aux heures habituelles.

N'hésitez pas à nous téléphoner. Pour toutes questions.

Tél : 418-337-3704 / 1 888-337-3704

Courriel : carrefourfimportneuf@globetrotter.net

Biblio-Chut! Votre bibliothèque!

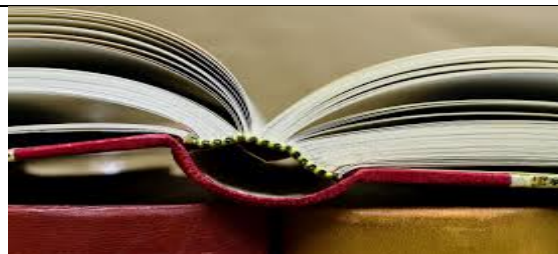


Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban

Municipalité de Saint-Alban
st-alban.qc.ca

Réseau biblio CNCA
mabibliothèque.ca/cnca

**Centre communautaire Fernand
Marcotte**
179, rue Principale
Saint-Alban
418.268.3557



SERVICES DISPONIBLES:

Prêt sans contact et ressources en ligne:

Abonnement à distance / Prêt entre bibliothèques (PEB) / Livres numériques
Magazines numériques (RBdigital) / Bases de données sur différents sujets
Soutien aux abonnés

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE:

MARDI : 18h30 à 19h30

JEUDI : 14h30 à 17h30

Le local de la bibliothèque ne sera accessible que pour les **RETOURS DE DOCUMENTS à placer en quarantaine**, ainsi que pour **PASSER PRENDRE VOS RÉSERVATIONS** une fois que l'on aura **communiqué avec vous**.

Aucune circulation dans le local n'est permise en zone rouge.

Les consignes sanitaires **devront être respectées**: port du masque, distanciation physique, désinfection des mains.

COMMENT PROCÉDER :

Consultez **mabibliothèque.ca st-alban** pour accéder au catalogue ainsi qu'aux ressources en ligne.

Réservez vos livres et faites vos demandes de PEB à l'adresse :
francinelanouette@globetrotter.net

Suivez la page **Facebook Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban** pour connaître les nouveautés au fur à mesure de leur disponibilité ainsi que toute autre information ponctuelle.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle et espérons que vous allez bien.

RALLYE PHOTO RIGOLO DE CONFINEMENT

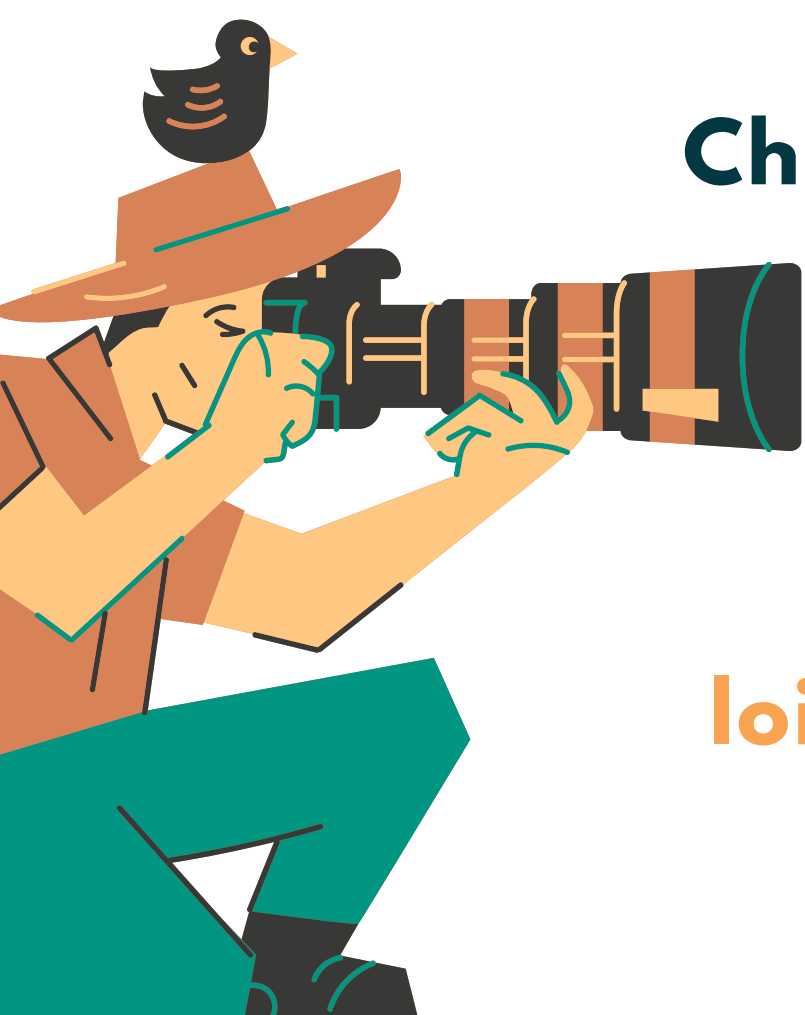


**Un rallye photo à faire
en bulle familiale!**

LES RÈGLES DU JEU SONT SIMPLES :

**Distanciation de 2 mètres en tout temps avec les
personnes autres que celles de votre bulle familiale**

**Chaque photo = une participation au tirage au
sort de prix de participation**



**Envoyez vos photos par courriel au :
loisirs@st-alban.qc.ca avant le 1er mars 2021**





1 PHOTO = 1 PARTICIPATION AU TIRAGE AU SORT DE PRIX DE PARTICIPATION

1. SE PRENDRE EN PHOTO DANS LA GLISSADE DANS LA COUR D'ÉCOLE PRIMAIRE DU GOÉLAND.

2. SE PRENDRE EN PHOTO DANS LES MARCHES DE L'ÉGLISE.

3. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UNE PERSONNE ÂGÉE DE MOINS DE 5 ANS.

4. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UNE PERSONNE QUI PORTE UN CHAPEAU.

5. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC QUELQU'UN QUI A LES CHEVEUX GRIS.

6. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UN CHANDAIL ROUGE DEVANT LA CASERNE DE POMPIERS.

7. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UNE CANNE À PÊCHE SUR LE BORD D'UN TROU D'EAU.

8. SE PRENDRE EN PHOTO DEVANT UN BONHOMME DE NEIGE.

9. SE PRENDRE EN PHOTO EN PELLETANT LA NEIGE DANS LA COUR.

10. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UNE PERRUQUE SUR LA PATINOIRE.

11. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UN TROPHÉE OU UNE MÉDAILLE DEVANT LE BUT DE SOCCER.

12. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UN CASQUE DE BAIN DEVANT LES MODULES DE JEU D'EAU.

13. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UN COLLIER HAWAÏEN SUR SA GALERIE.

14. SE PRENDRE EN PHOTO EN BUVANT UN CHOCOLAT CHAUD AUTOUR D'UN FEU.

15. CONSTRUIRE UN FORT EN NEIGE ET SE PRENDRE EN PHOTO DEVANT CELUI-CI.

16. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC NOTRE BULLE FAMILIALE DEVANT NOTRE PORTE EXTÉRIEURE DE MAISON.

17. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UN LIVRE DE LECTURE DEVANT LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (CENTRE COMMUNAUTAIRE FERNAND MARCOTTE)

18. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC UN MOT ÉCRIT DANS LA NEIGE.

19. SE PRENDRE EN PHOTO EN JOUANT À UN SPORT À L'EXTÉRIEUR.

20. SE PRENDRE EN PHOTO AVEC SON HABIT DE NEIGE À L'ENVERS.



Faites partie du changement

Un questionnaire qui porte sur votre qualité de vie et vos besoins en matière d'inclusion sociale.

- * Vous désirez apporter votre contribution en répondant à un questionnaire d'environ une (1) heure.
- * Vous avez au moins l'une des conditions suivantes, ou êtes le parent, ou le tuteur légal d'un enfant vivant en situation de handicap;
 - Une déficience motrice,
 - Un trouble de la vision,
 - Un trouble de l'audition,
 - Un trouble de la parole ou du langage,
 - Un trouble de la mémoire,
 - Un trouble de la santé mentale,
 - Un trouble du spectre de l'autisme,
 - Une déficience intellectuelle ;
- * Vous êtes âgés de 18 ans et plus ;
- * Vous habitez présentement dans la MRC de Portneuf ;
- * Vous ne faites pas l'objet d'un mandat d'inaptitude.



Inscriptions dès la fin janvier!



Pour discuter de ce qui VOUS intéresse.
(Les enfants sont pris en charge par nos bénévoles.)

Parce qu'a plusieurs c'est beaucoup mieux!

La météo intérieure des enfants



Pour mieux gérer le temps qu'il fait en soi. (Parent-enfant 3 à 5 ans)

Les doux câlins

Pour discuter et m'informer tout en passant un bon moment avec mon bébé.
(Parent-bébé 0-12 mois)



Les petites découvertes



Pour faire des bricolages.
(Parent-enfant 3-5 ans)

Entre papa et moi

Un bricolage en bois pour papas et enfants seulement.
(Papa-enfant 3-6 ans)



Yoga prénatal



Pour me sentir bien

Ateliers Grand-Dire

Plein de jeux et d'activités pour m'aider à vivre une rentrée scolaire réussie
(Parent-enfant 2 à 5 ans)

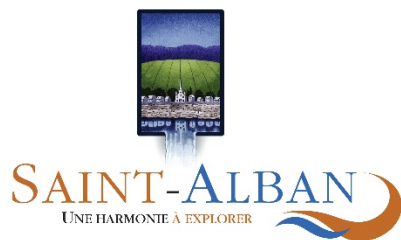


1, 2, 3...

Grandissons ensemble!

Pour m'épanouir!

(Parent-enfant 18 mois à 3 ans)



AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE

Aux personnes intéressées par quatre (4) projets de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01, le règlement de lotissement numéro URB-04 et le règlement de zonage numéro URB-05

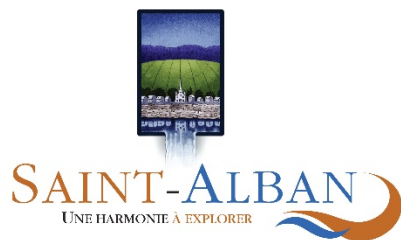
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 14 avril 2020, le conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- Projet de règlement URB-05.06 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01, le règlement de lotissement numéro URB-04 ainsi que le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'assurer la concordance avec le règlement numéro 390 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf;
- Premier projet de règlement numéro URB-05.07 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin de bonifier certaines dispositions réglementaires et d'agrandir la zone résidentielle en milieu agricole Ra/a-2.

Lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2021, le conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- Projet de règlement numéro URB-01.02 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 concernant la carte des grandes affectations du territoire et les activités préconisées à l'intérieur de certaines affectations;
- Premier projet de Règlement numéro URB-05.08 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone mixte M-2 et de créer une nouvelle zone récréative Rec-9.



Conformément aux directives émises ainsi que des décrets et arrêtés ministériels adoptés par le gouvernement dans le cadre de la pandémie, une consultation écrite se déroulera concernant ces projets sur une période de quinze (15) jours soit du 29 janvier 2021 au 12 février 2021.

Toute personne qui le souhaite peut transmettre durant cette période ses questions ou ses commentaires par l'écrit à l'égard de ces projets de règlement à l'adresse suivante : dg@st-alban.qc.ca . Ils peuvent également être déposés à la réception du bureau municipal ou transmis par la poste au 241 rue Principale à Saint-Alban, Québec, G0A 3B0.

Les projets de règlement numéro URB-05.07 et URB-05.08 contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Pour toute question ou pour obtenir une copie de projets de règlement, vous pouvez prendre contact avec le soussigné. Une copie de ces projets de règlement sont également disponible sur le site Internet.

Donné à Saint-Alban, le 25 janvier 2021.

Vincent Lévesque Dostie, directeur général.



L'Arc-en-Ciel
Organisme communautaire
en santé mentale
de Portneuf

LE CONFINEMENT N'ÉVEILLE EN TOI QU'**ANXIÉTÉ** ET
INSOMNIE?

TU RESSENS UNE GRANDE **SOUFFRANCE** SANS
COMPRENDRE POURQUOI?

...ET LES ARCS-EN-CIEL TE DONNENT MAINTENANT LA
NAUSÉE?



SI T'AS ENVIE DE TOUT LÂCHER, ON PEUT EN PARLER
PARCE QUE **T'ES IMPORTANT POUR MOI!**

IL EST TOUT À FAIT NORMAL DE RESSENTIR DE LA
DÉTRESSE OU D'AVOIR BESOIN DE SOUTIEN. EN CETTE
SEMAINE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE, LES
INTERVENANTS DU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE
DE L'ARC-EN-CIEL, VOUS INVITENT À LES CONTACTER SI
VOUS OU UN DE VOS PROCHES AVEZ DES IDÉES
SUICIDAIRES...

PARCE QUE DEMANDER DE L'AIDE, C'EST FORT!

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE L'ARC-EN-CIEL
418-285-3283

SEMAINE NATIONALE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE DU 31 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2021